

# 1. SRIAS – SECTION RÉGIONALE INTERMINISTÉRIELLE D’ACTION SOCIALE

La SRIAS assure et coordonne l’action sociale, culturelle et de loisirs dans la fonction publique de l’Etat au niveau régional. Elle s’adresse spécifiquement aux agents de l’Etat de la région actifs ou retraités, en complément de ce que leur offre déjà leur propre administration.

**ATTENTION : Ces actions sont susceptibles d’évoluer tous les ans !**

## ACCÈS À L’AIDE AU LOGEMENT

Aides collectives interministérielles : la réservation de logements sociaux locatifs.

- Réservation réglementaire : le préfet réserve 5% des logements dont la construction ou la réhabilitation a été subventionnée par l’Etat pour loger ses fonctionnaires.
- Réservation conventionnelle : des logements sociaux locatifs sont réservés sur crédits sociaux ministériels ou interministériels (visiblement indisponible pour l’Education Nationale dans la Loire)

### Modalité d’attribution des logements :

Présenter la demande auprès des services sociaux de la DSDEN.

Les attributions sont faites par l’organisme constructeur qui doit suivre la liste de classement établie par le préfet ou le service social dans le cadre de la réservation conventionnelle.

### Conditions de location :

Le montant des loyers est celui fixé par la réglementation relative aux organismes sociaux. Peuvent s’y ajouter les surloyers prévus dans le cadre de la réglementation lorsque les ressources de ces agents viennent à dépasser les plafonds admis.

## CARTE CÉZAM

La carte Cézam est valable pour une année civile. Elle donne accès à de nombreux avantages, notamment des réductions.

### Comment se procurer la carte Cézam ?

Les agents relevant de la SRIAS commandent leurs cartes Cézam uniquement par courrier, avec le bon de commande émis par la SRIAS Rhône-Alpes, accompagné du chèque de règlement et d’un justificatif (copie du bulletin de salaire ou de pension).

## CHEQUE SPORT ET BIEN-ÊTRE

Disponible à partir du 1 janvier 2016, offre à durée limitée, dans la limite de 10 chèques par agent.

Valeur de 60€ dont 20€ de participation de la SRIAS (revient à 40€ pour l’agent).

Chèque nominatif. Date de validité 1 an. Retrouver les 8000 partenaires sur [www.actobi.com](http://www.actobi.com)

Bon de commande : [www.actobi.com/actobi/images/pdf/bdc-csbe-srias-dec-2015.pdf](http://www.actobi.com/actobi/images/pdf/bdc-csbe-srias-dec-2015.pdf)

Pour commander, envoyer le bon de commande complété accompagné de votre chèque de règlement et d’un justificatif (fiche de paie de moins de 6 mois).

44/4 avenue de Flandre - BP 51018 - 59701 Marcq-en-Baroeul Cedex.

## INFORMATION ESF

Information économique, sanitaire et familiale.

Une conseillère sociale et familiale sera présente 12 demi-journées dans la Loire. Possibilité de prendre des RDV individuelle d’une heure.

Il reste à voir s’il est possible d’avoir des permanences pour l’Education Nationale.